

## **Aménagement : le foncier économique se raréfie, selon un sondage**

**Plus d'un maire sur deux affirme "ne plus avoir ou presque" de terrains à vocation économique disponibles sur sa commune, selon une enquête menée pour la foncière Grand Paris Aménagement dont les résultats ont été dévoilés ce 23 janvier.**



Selon un sondage réalisé en novembre et décembre auprès de 582 maires ou adjoints par l'institut Bona fide pour Grand Paris Aménagement, 52% des élus déclarent n'avoir "plus ou presque plus de disponibilité foncière à vocation économique" sur le territoire de leur commune ou de leur intercommunalité. La situation est encore plus tendue en Île-de-France avec 58% des communes disant ne plus avoir de capacité d'accueil sur leur zone d'activité économique (ZAE) contre 48% dans les autres régions.

Par ailleurs, 70% des répondants se disent concernés par la "gestion de la rareté" alors même qu'ils considèrent le foncier économique comme un "outil majeur de développement économique territorial".

### **Logement ou développement économique : un "arbitrage complexe"**

"Aujourd'hui on fait face à un phénomène assez brutal de raréfaction de foncier pour développer de nouvelles activités économiques et le 'zéro artificialisation nette' (ZAN) va fermer encore davantage le robinet du foncier", commente Fabien Guisseau, directeur général adjoint de Grand Paris Aménagement, la principale agence publique d'aménagement en Île-de-France.

Confrontés à un "arbitrage complexe", 60% des élus des villes de moins de 5.000 habitants préfèrent "donner la priorité au logement" contre 40% au développement économique et à la création d'emplois. Une proportion qui s'inverse dans les villes de plus de 5.000 habitants.

À défaut de pouvoir étendre leur zone d'activité économique pour respecter les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols, deux tiers des élus interrogés estiment qu'il est possible de l'optimiser. "On voit un point de bascule arriver avec des élus qui viennent nous voir pour anticiper les effets du ZAN. On doit faire du micro-aménagement pour récupérer du foncier clé", poursuit Fabien Guisseau.

Dans une étude publiée en octobre 2022, Intercommunalités de France alertait déjà sur la pénurie de foncier économique. 67% des intercommunalités affirmaient alors avoir refusé des projets d'implantation économique ou subi des déménagements d'entreprises. L'étude passait aussi en revue les leviers et les freins à la mobilisation du foncier.

L'analyse complète de l'enquête en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://drive.google.com/file/d/10dIs9XkWFvzUgn9BkKEUanD7vevreWiP/view>

Publié le 30/01/2024 – Localtis – Anne Lenormand